

## Déconfinement : état des services assurés par le Grand Narbonne à compter du 11 mai

Suite à l'annonce du déconfinement par le gouvernement à compter du 11 mai (modalités fixées par le Premier ministre le 28 avril), le Grand Narbonne prend les mesures suivantes concernant ses équipements et services, en ayant pour objectif un retour progressif à la normale tout en assurant la sécurité de ses agents et des usagers. Ces mesures sont établies au moins jusqu'au 2 juin 2020.

### Equipements qui rouvrent

**Dans les bâtiments du Grand Narbonne accueillant du public, le port du masque sera obligatoire pour pouvoir y entrer.**

- **Hôtel d'agglomération.**

- **Maison des services au public.** La Citiboutique rouvre aux usagers. Le Pimm's et le Centre d'information et de recrutement des forces armées vont recevoir à nouveau du public, uniquement sur rendez-vous. L'Espace info énergie et les organismes de formation restent fermés pour le moment (sauf pour le personnel).

- **In'ess et son espace de co-working.** En revanche, le fablab et le restaurant restent fermés au public pour le moment. Les entreprises et structures occupant des locaux à In'ess peuvent reprendre leur activité. La Mission locale pourra à nouveau recevoir les jeunes, mais uniquement sur rendez-vous. Pour l'instant, aucune mise à disposition de salles de réunion pour des structures extérieures n'est possible. Par ailleurs, les horaires d'ouverture du bâtiment changent : 8h30-12h et 14h-17h.

- **L'Espace Grand Narbonne Razimbaud.** La médiation numérique (aide aux démarches administratives en ligne uniquement) se fera sur rendez-vous. Pour respecter la distanciation sociale, les permanences assurées par des partenaires (CIDFF, AMI, Citéslab, Mission locale...) ne peuvent pour le moment reprendre.

- **La Régie de l'eau du Grand Narbonne à Coursan.** L'accueil physique qui avait été supprimé durant le confinement rouvre au public sur rendez-vous (pour fixer un rendez-vous, il faut appeler le 04 68 33 83 27). Par ailleurs, sur le terrain, l'ensemble des missions sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées reprennent (durant le confinement seules les urgences sur le domaine public étaient assurées).

- **Déchetteries :** jusqu'au 2 juin, 17 des 18 déchetteries (toutes sauf celle de Portel-des-Corbières) rouvrent au public **du mardi au samedi aux horaires habituels de chaque déchetterie pour le dépôt de tous les types de déchets.**

L'accès aux déchetteries se fera en **respectant scrupuleusement tous les gestes barrière** afin de préserver la santé de chacun, usagers et agents d'accueil des sites. Selon la configuration des déchetteries, **uniquement deux à trois véhicules accéderont simultanément au quai de déchargement.** Les **usagers devront déposer seuls leurs déchets dans les coffres** : les agents de déchetterie ne pourront les aider.

- **Pompes funèbres :** le seul établissement du Grand Narbonne à être resté ouvert durant le confinement. Certaines restrictions restent en vigueur : suppression des registres de condoléances, limitation du nombre de personnes accédant au funérarium, limitation de l'attente des familles à l'accueil grâce à la prise de rendez-vous et en effectuant un maximum de démarches par téléphone, limitation à deux le nombre de membres de la famille reçus par les conseillers funéraires, limitation à 20 le nombre de personnes pouvant assister à des funérailles.

## Services publics assurés

- **Collecte des déchets (ordures ménagères et tri sélectif)** : elle est toujours assurée en mono-riporteur (un seul agent à l'arrière pour la collecte des bacs). Le lavage et la maintenance des bacs reprennent.

- **Transports publics sur le réseau Citibus** : durant le confinement, le service avait été réduit à 50% de l'offre habituelle. A compter de lundi 11 mai, 75% du service sera assuré. Le gouvernement a décidé du port du masque obligatoire dans les transports en commun : les personnes qui n'en seront pas pourvues seront refusées à bord des bus. Une place sur deux sera condamnée dans les véhicules afin de respecter les règles de distanciation sociale. Pour éviter les contacts entre les chauffeurs et les usagers, notamment l'échange de monnaie, la vente des titres de transport à bord des véhicules est encore suspendue. Le détail des horaires sera consultable avant la fin de la semaine sur [www.citibus.fr](http://www.citibus.fr). Par ailleurs, à compter du 12 mai, le transport scolaire des enfants en écoles maternelle et élémentaire est assuré pour les familles qui le souhaitent. Enfin, un sondage va être mené dans les prochains jours auprès des familles de collégiens scolarisés en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> pour organiser leur transport à compter du lundi 18 mai.

## Equipements publics qui restent fermés

- **L'Espace de liberté et la piscine communautaire de Fleury d'Aude**. A cette heure, le gouvernement n'a pas autorisé la réouverture des complexes de loisirs. Si l'autorisation était donnée, il faudra attendre une semaine pour pouvoir rouvrir au public les piscines et le bowling avec des adaptations de fonctionnement en lien avec le respect des gestes barrière. Dans tous les cas, la patinoire de l'Espace de liberté ne rouvrira pas au public avant le mois de septembre.

- **Le Conservatoire et l'Ecole d'arts plastiques du Grand Narbonne**. Ces deux établissements comptent plus de 1 500 élèves. A titre d'exemple, sur la seule journée du mercredi, plus de 1 000 élèves, des plus jeunes aux seniors se croisent habituellement pour suivre des activités collectives (réunissant plus de 10 personnes) avec des espaces et du matériel (instruments, papier, crayons...) partagés. Dans ces conditions, la réouverture de ces deux établissements est à ce jour impossible. Seule une dizaine d'élèves qui passent une épreuve pour le baccalauréat ou le Diplôme d'études musicales (le plus haut diplôme musical français délivré par les conservatoires) seront accueillis dans les locaux. Pour tous les autres, les cours à distance assurés depuis le début du confinement sont maintenus. Les réinscriptions au conservatoire et à l'école d'arts plastiques se feront en ligne à compter du mois de juin et les nouvelles inscriptions, toujours par internet, au mois d'août. La reprise des cours dans ces deux établissements devrait avoir lieu à la rentrée de septembre.

- **La Médiathèque**. Malgré l'autorisation gouvernementale d'ouvrir les bibliothèques et médiathèques à compter du 11 mai, la Médiathèque du Grand Narbonne restera fermée au public jusqu'en septembre. En effet, avec 1 500 personnes par jour et 250 prêts d'ouvrage par heure en temps normal, il est impossible d'assurer la sécurité sanitaire des agents et des usagers. La Médiathèque travaille à la mise en place d'un système « click and collect » : les usagers pourront réserver des ouvrages en ligne et les récupérer sur réservation. Ce système devrait être en place à la mi-juin.

### Contact presse

Service communication du Grand Narbonne  
[f.dupuis@legrandnarbonne.com](mailto:f.dupuis@legrandnarbonne.com)  
06 76 48 92 25